

Rapport annuel
RJC COP - 2021

AOÛT 2022

RUBEL MÉNASCHÉ

Très tôt, la Maison Rubel et Ménasché s'est engagée auprès du Responsible Jewellery Council, convaincue que les changements de l'ensemble de la chaîne de valeur passeraient par l'application de standards communs élevés. La Maison a donc été dans les 5 premiers à être certifiés et ce, pour la première fois, en 2011.

Sa re-certification sous le code des pratiques 2019, dix ans plus tard, redit sa volonté à aller toujours de l'avant et à être au rendez-vous des exigences les plus élevées.

Ce premier rapport d'activité RJC témoigne de sa volonté de transparence. Les actions mises à en œuvre ou à mettre en œuvre reflètent le questionnement permanent de la Maison pour améliorer ses pratiques et celles de ses partenaires.

Sommaire

Certification COP

Chronologie

Faits marquants

Devoir de diligence

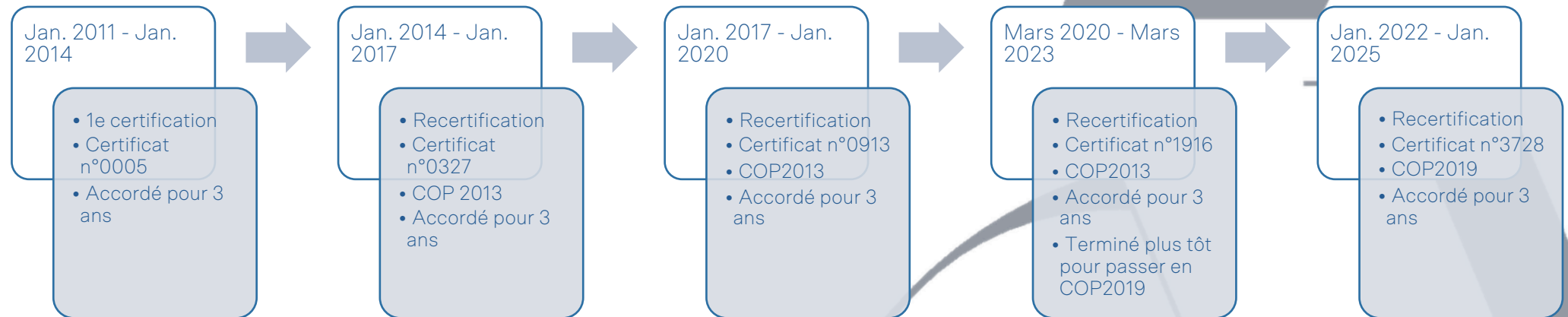
Droits humains

KYC et blanchiment d'argent / financement du terrorisme

Approvisionnements responsables

Certification COP – *Détails*

Chronologie



⇒ Informations détaillées sur le site du RJC : [Rubel & Ménasché • Responsible Jewellery Council](#)

Faits marquants

- La Maison a mis en place un système de management en 2021 afin d'avoir une approche globale des risques. Ce système repose sur une matrice des risques, qu'ils soient fondamentaux (droits humains), business (approvisionnements dans des zones à risque) ou bien réglementaires (blanchiment d'argent ou financement du terrorisme). Cette matrice identifie les risques, les évalue et recense les actions qui permettent de les couvrir ou a minima d'en atténuer l'impact négatif. L'engagement à la base de ce système est explicité dans notre Politique de diligence raisonnable.
⇒ *Sur une trentaine de risques identifiés dans cette première matrice, deux risques ont un risque résiduel élevé avec un plan d'action prioritaire.*
- La Charte éthique qui prévalait jusque-là est devenue un Code de Conduite, pour reposer clairement les attentes et les exigences de la Maison. A cette occasion, il a été enrichi et mis à jour des nouvelles obligations. Adossées à ce Code de Conduite, de nouvelles politiques ont vu le jour, comme la Politique d'approvisionnement responsable ou la Politique de diligence raisonnable ; d'autres ont été actualisées et précisées, comme la Politique de lutte contre la corruption ou la Politique cadeaux et invitations.
- La Maison a mis en place un dispositif d'alerte en septembre 2021. Il est accessible publiquement sur notre site internet : [Rubel Speak Up](#)
- Enfin, un Compliance Officer a été nommé pour incarner ce nouveau dispositif.

Devoir de diligence

Droits humains

Nous nous employons à ne travailler qu'avec des fournisseurs certifiés RJC afin de minimiser le risque de non-respect des droits humains. Pour ceux qui ne le seraient pas, la Maison a mis en place un questionnaire de diligence incluant des questions renforcées sur les thèmes des droits humains, de la santé et de la sécurité au travail.

Nous suivons par ailleurs les indicateurs de global peace index et corruption perception index dans les pays dans lesquels nos fournisseurs opèrent :

	Global peace index	Corruption perception index
Inde	2,553	40
Belgique	1,496	76
Israël	2,633	60
Hong-Kong	2,114	77
Canada	1,330	77

Pour le cas spécifique de l'Inde ou d'Israël, nous travaillons à :

- 98,1% avec des fournisseurs certifiés RJC,
- 1,8% non certifiés en propre mais appartenant à un groupe qui est certifié RJC,
- et 0,1% non certifié RJC du tout.

Nous discutons avec ces derniers pour les orienter dans cette démarche de certification.

Enfin, nous travaillons principalement avec des partenaires que nous connaissons de longue date, avec lesquels nous avons un engagement fort et que nous visitons régulièrement. L'ancienneté moyenne de nos fournisseurs est de 5 ans, et pour les plus anciens, près de 10 ans.

⇒ *Nous n'avons identifié aucun red flag relatif à l'un de nos partenaires.*

Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

La politique de lutte contre la corruption, née il y a près de 4 ans, a été revue et précisée en 2021. Sur la base de ce document et de notre Code de Conduite, l'ensemble des collaborateurs a suivi une formation sur ce thème.

Forte de ses convictions, la Maison a également participé à l'audit de la France mené par le GAFI (Groupement d'Action Financière International) en juillet 2021 pour représenter, avec d'autres Maisons, le secteur du luxe. Elle a également représenté ce secteur auprès de l'audit mené par la Commission Européenne concernant la 4^e directive de lutte contre le blanchiment d'argent (4AMLD).

⇒ De la matrice des risques et du processus de KYC, aucun red flag n'a été relevé ni point d'attention particulier.

Due diligence et approvisionnements responsables

Concernant les risques liés à nos sources d'approvisionnement, nous avons mis en place une politique de diligence raisonnable en ligne avec les recommandations de l'OCDE ([Guide-OCDE-sur-le-devoir-de-diligence-pour-une-conduite-responsable-des-entreprises.pdf \(oecd.org\)](https://www.oecd.org/fr/gouvernance/le-devoir-de-diligence-pour-une-conduite-responsable-des-entreprises.pdf)) pour avoir une approche solide et méthodique. Cette démarche s'appuie à la fois sur des éléments déclaratifs, une cartographie de nos fournisseurs, des questionnaires poussés de due diligence systématiques, assortis d'entretiens complémentaires au besoin, d'un supplier code of conduct engageant pour tous et d'audits sur place, selon les risques identifiés par nos soins. Enfin, la toute première brique de notre démarche repose sur le fait que nous ne travaillons qu'avec des fournisseurs que nous connaissons de longue date, et avec qui nous avons noué, au fil du temps, de véritables partenariats.



Cartographie des fournisseurs

Identifier la durabilité de la chaîne d'approvisionnement et la conformité aux droits de l'homme, aux principes éthiques, et intégrer les risques dans une cartographie des risques plus globale Maison



Analyse des documents

Examiner les performances des fournisseurs sur la base des certifications disponibles



Evaluation des fournisseurs

S'entretenir avec les fournisseurs sur la base d'un questionnaire. Questionnaire renforcé si les fournisseurs ne sont pas certifiés pour leur adhésion à des normes sociales, environnementales ou d'éthique des affaires



Visites régulières et audits

Se rendre régulièrement sur place pour voir les installations, partager les sujets en cours et enjeux du secteur



Engagement des fournisseurs

Obtenir l'engagement des fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue

Compte-tenu du contexte sanitaire, aucune visite sur place n'a pu être réalisée. En revanche, 2 audits à distance ont été réalisés.

Il en ressort que, pour cette année 2021, nous avons obtenus les réponses aux 13 questionnaires envoyés à nos partenaires. Parmi eux, 2 ont nécessité un entretien téléphonique pour pousser la compréhension des réponses obtenues.

⇒ *Aucun red flag à l'issue de cette campagne n'a été relevé.*